



info@swiss-horse-professionals.ch
www@swiss-horse-professionals.ch

Demande d'adhésion

- Membre actif avec exploitation Membre actif individuel Membre passif

Les professionnels de l'équitation, les maîtres d'équitation, les propriétaires de manège ainsi que d'autres personnes qui **cotisent dans le fonds de formation professionnelle de l'OrTra AgriAliForm / métiers liés au cheval** peuvent être admis comme **membres actifs**. Le certificat d'apprentissage professionnel ou la réussite d'un examen professionnel ou d'une formation spécialisée n'est pas une condition requise pour être membre. Les ressortissants étrangers ne peuvent être admis comme membres que s'ils ont exercé leur profession équestre en Suisse sans interruption pendant une année au moins.

Le/la signataire demande l'adhésion à la **Swiss Horse Professionals** :

Entreprise:	Rue :
Nom, Prénom :	Code postal / Lieu :
Date de naissance :	Profession :
Tél. privé :	Tél. mobile :
E-mail :	Site web :
Est-ce que votre travail dans le sport équestre est votre activité principale ?	
Si non, quel métier exercez-vous ?	
Pour les cavaliers professionnels : Travaillez-vous à votre	oui / non
Pour les autres : Si non, qui est votre employeur ?	
Depuis combien de temps exercez-vous votre métier ?	
Quelle formation professionnelle avez-vous suivie ?	

D'autres informations concernant l'exploitation (veuillez cocher les cases correspondantes)

- Cours d'équitation Débouillage Pension de chevaux
- Site de formation pour les métiers liés au cheval

La structure équestre souhaitant adhérer a été créée en accord avec la commune concernée. La gestion du site en question n'a jamais donné lieu à des plaintes ou objections.

Lieu et date :	Signature du requérant :
----------------	--------------------------